



Formation Contrôle Automobile

Contrôle technique Poids Lourds  
0. Identification du véhicule

**0.4.1**  
ETA DE CHARGE

**0.4. PRESENTATION DU VEHICULE**

**0.4.1. ETAT DE CHARGE DU VEHICULE**

Destination du véhicule	Etat de charge		Observations
	visites	Contre-visite	
Véhicule N1, N2, N3	C	C	
Véhicules O3, O4	C	C	½ charge pour SREM
Véhicules SAN	V	V	Transport de personne y compris corps non mis en bière
Auto écoles	V	V	
Transport d'animaux vivants	V	V	
Transport de carcasses d'animaux suspendus	V	V	
BOM et transport de matières insalubres	V	V	
Transport d'objets fragiles	V	C	Véhicules de déménagement, roulotte habitables, transport de produits en verre
TCP	V	V	
Véhicules non aménagés pour le transport de charge	V	V	Véhicules échelle, grue, transport de fond, dépanneuse sans plateau, porte touret, balayeuse, etc...
TMD (hors TRR) affectés exclusivement à la classe 7 avec autorisation spécifique de circulation	V	V	
TMD EXII et EXIII de catégories N1, O1, O2	V	V	Charge inférieure au 2/3 du PTAC

**(1) Lorsque le refus a été motivé par une insuffisance de freinage**

**Pour les semi-remorques**

- Soit les deux tiers du PTAC
- Soit au minimum la moitié du PTAC sur le train roulant



0.4.1.4. DIVERS

0.4.1.4.1. Charge **insuffisante pour valider les essais de frein** | S |

Véhicule chargé à moins des 2/3 de son PTC sauf exceptions prévues par l'arrêté, lorsque le défaut de charge est détecté en cours ou en fin de visite. La constatation de ce défaut en début de visite donne lieu à un report de la visite.

0.4.1.4.3. **Charge mal arrimée** | X |

Motif de report de la visite en cas d'essai sur piste si la charge n'est pas correctement arrimée (sangles détendues, manquantes, cassées,...).

**SR/V/P01** - • Le contrôleur se renseignera dans tous les cas sur la nature du chargement avant de procéder aux essais d'efficacité. Lorsque le chargement est mal arrimé ou jugé potentiellement dangereux, la visite sera reportée.

0.4.1.4.4. **Véhicule tracteur présenté en solo** | X |

Motif de report de visite si un TRR se présente seul au contrôle.

0.4.1.4.2. **A représenter en charge** | X |

Motif de report de la visite si le défaut de charge est constaté au début de la visite.